

# Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021

## Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
DE SAINT JORES Sylvain	HOREL Jacques
DEDIEU Alain	HUE Thierry
DELANGLE Emilie	LAMOUREUX Anne
DELARUE Céline	LARCHER Hélène
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis
DOUARD Christelle	LEBOUTEILLER Mélanie
DUMOTTIER Angélique	LEBRETON Sébastien
FOULON Franck	LEGLINEL Lydie
GATE Denis	MEISS David
GAUMONT Nicole	RICHARD Michel
	RICHARD Jocelyne

## Absents

.....

.....

## Pouvoirs

**DELARUE** Céline a donné pouvoir à Larcher Hélène, **LEGLINEL** Lydie a donné pouvoir Horel Jacques, **MEISS** David a donné pouvoir à De saint Jores Sylvain

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	20	3	23

Secrétaire de séance : Jacques Horel

## **Approbation des comptes- rendu du conseil municipal du 6 avril 2021**

**Observations** : Approbation à l'unanimité

<b>Pour :23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
-----------------	------------------	-----------------------

## 1) Saint-Lô Agglo

Rapporteur : Jocelyne Richard

### a) Actualisation des statuts

Voir annexe

Présentation par Jocelyne RICHARD

Topo sur les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Points à relever :

- Seul EPCI en France à avoir pris la compétence Sports. Prise de conscience des coûts engendrés.
- Vigilance à avoir quant à la concurrence entre les territoires (arrivées des professionnels de santé

**Observations** : approbation à l'unanimité

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

### b) Point sur les réunions

Réunion d'Agglo / PLUi : 17 mai à 17h30

## 2) Finances

Rapporteur : Franck Foulon

- Lotissement Millet : Vote budget primitif 2021 (jeu d'écritures)

LOTISSEMENT : 0			
FONCTIONNEMENT		EQUILIBRE	
002	déficit reporté	77 339,98	
6015	terrains à aménager	0,00	002 excédent reporté
6045	achats d'études	0,00	7015 vente de terrains
605	achats MET	0,00	7133 Variation des encours de produc
608	frais accessoires sur T en cours	0,00	7135 variations des stocks de terrains A
6522	reverset excédent Budget annexe	0,00	7474 participations "Commune"
658	Charges diverses(arrondis TVA)	0,00	7552 pec déficit BA par BP
661	charges d'intérêts	0,00	758 Produits divers(arrondis TVA)
681	Dotations aux provisions	0,00	774 subventions exceptionnelles
7133	Variation des encours de produc	0,00	781 reprise sur provisions
7135	variations des stocks de terrains A	0,00	796 transfert de charges financières
<b>TOTAL DEPENSES FONCT</b>		<b>77 339,98</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCT</b>
			<b>77 339,98</b>
INVESTISSEMENT		EQUILIBRE	
001	déficit reporté		001 excédent reporté
158	autres provisions pour charges	0,00	158 autres provisions pour charges
1641	emprunts en euros	0,00	1641 emprunts en euros
16874	autres dettes "Commune"	0,00	16874 autres dettes "Communes"
3351	travaux en cours-terrains	0,00	3351 travaux en cours-terrains
3354	travaux en cours-études	0,00	3354 travaux en cours-études
3355	travaux en cours-travaux	0,00	3355 travaux en cours-travaux
3358	travaux en cours-divers	0,00	3358 travaux en cours-divers
3555	stocks terrains finis	0,00	3555 stocks terrains finis
<b>TOTAL DEPENSES INVEST</b>		<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES INVEST</b>
			<b>0,00</b>

ETUDE REALISEE PAR LA TRESORERIE DE TORIGNY-TESSY

**Observations** : Approbation à l'unanimité

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

- Mise en non-valeur

Message du trésorier

La commission de surendettement de la Manche a rendu ce jour son avis concernant la situation de M. La commission propose une mesure de rétablissement personnel ce qui correspond à un effacement pur et simple des dettes

Le montant des dettes concernées pour votre collectivité s'élève à 1225.77€.

**Observations** : Approbation à l'unanimité

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

### 3) Travaux

- a) Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché « Menuiseries, toiture et isolation - école primaire »

**Rapporteur : Jocelyne Richard**

Lot	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
Couverture	Legallet	87 963,85	105 556,62
Isolation	Isowek	7 792.50	9 351 €
Menuiseries extérieures	AML	76 732,20	92 078,62

**Observations** : Approbation à l'unanimité

<b>Pour :</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
---------------	------------------	-----------------------

### 4) Domaine public

- Vente ancienne mairie de Pleines-œuvres

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la proposition reçue de la part de M. DOUARD Jean et Mme Lou-Anne MARGUERITE pour acheter l'ancienne mairie de Pleines-œuvres situé sur la parcelle 649 ZN 44 pour la somme de 100 000 euros.

Considérant l'estimation des domaines fixant une valeur vénale entre 100 000 euros et 140 000 euros

Le conseil municipal, après en délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTÉ** la proposition de M. DOUARD et Mme MARGUERITE pour acheter l'ancienne mairie de Pleines-œuvres à 100 000 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à engager les démarches pour la bonne exécution de la vente
- **AUTORISE** monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents
- **PRÉCISE** que les frais de notaires restent à la charge l'acquéreur
- **PRÉCISE** que la parcelle a fait l'objet d'un bornage qui est en cours de finalisation.

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions :0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

- Lotissement Bellevue

**Rapporteur : Denis Laveille**

## a) Désaffectation et déclassement

Préalablement à la vente des parcelles cadastrées 649 ZP 69 et 649 ZP 70 situées sur la commune historique de Pont-Farcy au profit de l'établissement public Inolya, il convient d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé de la Commune.

Il est proposé au conseil municipal :

- de constater la désaffectation des parcelles 649 ZP 69 et 649 ZP 70, en tant qu'elles ne sont plus utilisées par la commune
- d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- CONSTATE la désaffectation des parcelles 649 ZP 69 et 649 ZP 70, en tant qu'elles ne sont plus utilisées par la commune
- PRONONCE le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal

Pour :23	Contre :0	Abstentions :0
----------	-----------	----------------

## b) Cession à Inolya

Suivant actes en date des 23 novembre 1996, 3 décembre 1996 et 21 février 2003, LOGIPAYS a acquis à titre gratuit de la commune de PONT FARCY les parcelles cadastrées section ZP numéros 39-45-46 aujourd'hui cadastrées section ZP numéros 72-73-74-75.

Les parcelles aujourd'hui cadastrées section ZP numéros 69-70-71 à usage de voirie et d'espace vert, desservant les parcelles cadastrées section ZP numéros 74-75, n'ont pas été intégrées dans ces actes de cession.

(Etant ici précisé que la parcelle cadastrée section ZP numéro 75 a été depuis vendue par LOGIPAYS au profit de Monsieur et Madame LE MAZIER en mars 2017).

Par conséquent, afin de régulariser la situation de fait, l'établissement public INOLYA sollicite de la mairie l'acquisition à titre gratuit et sans intention libérale des parcelles cadastrées section 649 ZP numéros 69-70 appartenant à la commune de PONT-FARCY (devenue TESSY-BOCAGE).

Pour ces deux parcelles (649 ZP numéros 69-70), le service des domaines a estimé entre 8 et 10 euros le m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de céder à INOLYA les deux parcelles à 9 euros le m<sup>2</sup>.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la vente.

Pour :23	Contre :0	Abstentions :0
----------	-----------	----------------

- Proposition acquisition terrains route de Saint- Lô

### Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un échange avec un propriétaire d'une parcelle de 8000 m<sup>2</sup> située Route de Saint Lô. Un projet de lotissement communal a été évoqué. Le propriétaire voulait savoir si la commune était intéressée.

Pour :23	Contre :0	Abstentions :0
----------	-----------	----------------

## 5) Dates à retenir

- Conseil municipal : Mardi 1<sup>er</sup> juin 2021
- Commission Finances : (subventions aux associations) : mardi 25 mai à 20h00
- Commission personnel Communal : jeudi 27 mai à 18h00

## 6) - Questions diverses

### **Monsieur le Maire**

- Projet Bords de Vire - Tessy

Echange très régulier avec Monsieur Pinel.

Mais peu de précisions : aucun montant final ne peut être fixé.

Réunion le 27 mai à 9h00.

La commune est intéressée mais pas à n'importe quel prix.

- Borne incendie sur terrain privé.

Monsieur le maire demande à Sébastien Lebreton de vérifier si il est possible qu'une borne incendie soit située sur un terrain privé,

Si oui comment faisons-nous ? Convention...

- Ancienne boulangerie de Pont-Farcy

Monsieur le Maire demande à Alain Dedieu d'interpeller le propriétaire et de l'informer de la nécessité de faire des démarches administratives pour tout changement de façade et de destination d'un local.

- Gravats - La cour de Pleines-Œuvres

Les employés communaux seront chargés de nettoyer.

- Estimation du Mille club de Pont-Farcy

Désamiantage évalué par une entreprise spécialisée : 26 800 euros

Une proposition sera donc faite à la personne intéressée.

- Reprise de 2 vitrines sur Tessy

2 projets ont été présentés à Monsieur le Maire

- Pont Bascule / Pont-Farcy

Une procédure de péril imminent va être engagée

- Champ honolet - Pont-Farcy - mobilhome - zone agricole

Impossible

- Lecture du courrier du comité d'animation de Pleines-Œuvre par Monsieur le Maire

Un RDV a été fixé sur place.

### **Mélanie Lebouteiller**

Présentation d'un avant-projet touristique concernant l'entrée du camping de Pont-Farcy.

Territoire du pays de Tessy découpé comme suit :

Fervaches : territoire rural

Tessy : territoire culturel

Pont-Farcy : territoire touristique et sportif

La A84 apporte une attraction intéressante et justifierait de créer un pôle touristique au niveau de l'entrée du camping de Pont-Farcy qui est aussi l'entrée du bourg.

Avant-projet :

- Création d'une véritable aire de repos (tables de pique-niques, blocs sanitaire...)
- Une aire de loisirs : aire de jeux, terrain de tennis, mini-golf, chemin de halage (accès par une passerelle)

Etude de terrain :

- Site cohérent : camping, base de loisirs
- Action de valorisation de la Vire et de ses abords

Financement : Avant tout, il faut lancer une étude de projet.

Co-financement possible entre la commune et la région.

Quel rôle peut jouer Saint Lo Agglo?

Faut-il jumeler ce projet avec le projet Bords de vire de Tessy qui sera plutôt tourné vers l'environnement, la biodiversité et l'éco-balade ?

Le conseil municipal est favorable pour inscrire ce projet sur la plateforme de la Région.

### **Jean-Pierre Hermon**

Comment sécuriser le passage du chemin du halage sous le pont, surtout la partie routière ?

Il faudrait faire comme un chemin partagé.

### **Denis Gâté**

Voir avec le CD 50 pour le chemin le long de la route à Pleines-Œuvres ?

### **Thierry Hue**

Comment arrêter les dépôts sauvages.

Le conseil a déjà pris des mesures.

Il en va aussi de la responsabilité des gens. Tant qu'il n'y a pas de prise de conscience de l'infraction, des coûts occasionnés, nous aurons toujours des soucis...

Fin de la réunion à 22h30.